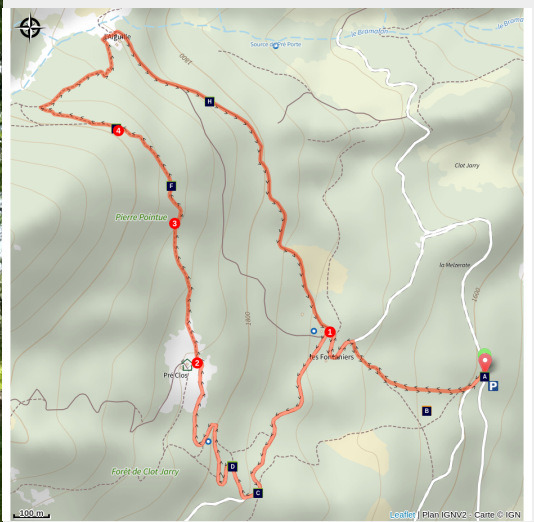


Boucle de la Cabane de l'Aiguille

Parc national des Ecrins - Embrun



Chemin dans le Mélèzin (Amélie Vallier)



Cette randonnée se déroule dans un Mélèzin, où de nombreux espaces de tranquillité vous y attendent.

Cette boucle qui vous conduit à la cabane de l'Aiguille vous amène à traverser une belle forêt de mélèzes, qu'on appelle un mélèzin. Le sous-bois de ces forêts est très caractéristique puisqu'il est recouvert d'une moquette d'aiguilles d'une grande richesse pour la biodiversité.

Ce couvert forestier vous apporte également un ombrage salutaire.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 3 h

Longueur : 5.4 km

Dénivelé positif : 402 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Pastoralisme

Itinéraire

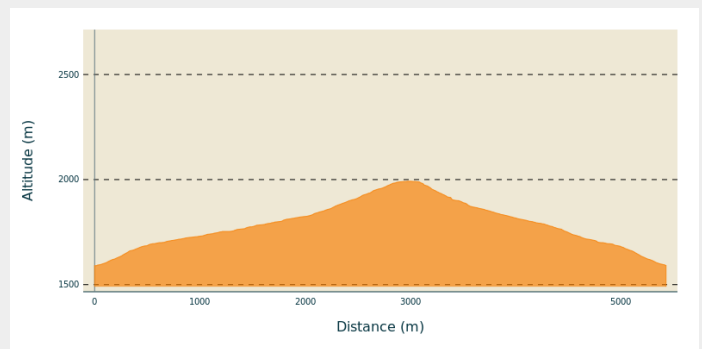
Départ : Parking de la forêt, Embrun (attention parking non accessible en période hivernale).

Arrivée : Parking de la forêt, Embrun

Balisage :  GR

Communes : 1. Embrun

Profil altimétrique







Altitude min 1591 m Altitude max 1993 m





Du parking, prendre la piste de gauche direction « Belvédère de la Pare ». Juste après, s'engager sur le sentier qui monte à droite. Au prochain croisement prendre à droite direction Lac de l'Hivernet par les Fontainiers et l'Aiguille. Arrivé sur la piste, prendre à gauche et suivre la même direction. Dépasser le refuge des Fontainiers et rejoindre le Chalet.

1. Au croisement, prendre à gauche direction Lac de l'Hivernet par Prés-Clos et Pierre Pointue. Continuer de suivre cette direction.
2. Arrivé à Prés Clos, rester sur la piste et continuer par la gauche. Effectuer une belle montée en lacet.
3. Puis, juste avant la source, prendre le sentier à droite (peu visible). Effectuer le passage de la Pierre Pointue. Au prochain croisement, prendre à gauche. Sur la piste, suivre la direction du lac de L'Hivernet.
4. Quelques mètres après, au carrefour prendre à droite. Ensuite, prendre le sentier de droite direction l'Aiguille, Les Fontainiers. Arrivé à la Cabane de l'Aiguille suivre le chemin à droite qui rejoint le lieu-dit les Fontainiers. Suivre ensuite le sentier jusqu'au parking.

Sur votre chemin...



-  Le Mélèze (A)
-  Orties (C)
-  Pied-de-coq (E)
-  Pissenlit (G)

-  Sylvopastoralisme (B)
-  Pastel des teinturiers (D)
-  Le Chevreuil (F)
-  Le Coucou Gris (H)

Toutes les infos pratiques

⚠️ **Recommandations**

Sur cette randonnée, le lieu-dit "Fontainiers" qui apparaîtrait sur la carte est nommé "Fontaniers" sur les panneaux. Cependant le lieu est le même.

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

De la gare d'Embrun, monter en direction du haut de la ville, traverser la voie ferrée puis prendre la direction de Caleyère jusqu'au hameau. Continuer ensuite en direction des portes de la Forêt. Attention parking non accessible en période hivernale.

Parking conseillé

Parking de la Forêt, Embrun. Attention parking non accessible en période hivernale.

i Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique Embrun

Place Général Dosse - BP 49, 05202 Embrun

embrun@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492437272

<https://www.serreponcon-tourisme.com/>



Maison du Parc de l'Embrunais

Place de l'Église, 05380 Châteauroux-les-Alpes

embrunais@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 43 23 31

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Sur votre chemin...



Le Mélèze (A)

Arbre roi dans les montagnes des Alpes du Sud, le mélèze est le seul conifère à perdre ses aiguilles en hiver. Ses cônes, au printemps, sont d'un violet sombre caractéristique. Le mélèze est une des rares essences européennes imputrescibles (qui ne pourrit pas). C'est pourquoi malgré sa torsion au séchage il est beaucoup utilisé dans les charpentes, les abreuvoirs et autres rigoles des villages montagnards. Incapable de se régénérer sous son propre sous-bois, il a besoin d'ouvertures naturelles, parfois créées par des avalanches, pour que les jeunes pousses se développent. On le retrouve jusqu'à plus de 2200 mètres d'altitude, où il adopte alors des formes naines dans ces zones dites "de combat". Le mélèze présenté en ce point de la randonnée est plusieurs fois centenaire.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Sylvopastoralisme (B)

La forêt communale d'Embrun concilie des objectifs forestiers et pastoraux. Ce mélézin de 646 ha constitue en effet un bois clair permettant la pousse de ressources fourragères. 1200 moutons et 150 vaches pâturent ainsi dans un des plus beaux mélézins des Hautes-Alpes. Cette forêt qui protège les terrains avals des avalanches, des coulées de boue et des chutes de pierre est un bel exemple de forêt multifonctionnelle où production de bois d'œuvre ou de chauffage, pâturage et accueil du public coexistent.

Crédit photo : Christian Couloumy - PNE



✿ Orties (C)

Nommée la grande Ortie, cette plante est urticante. Riche en protéines, en vitamines et en minéraux, sa consommation s'est généralisée au cours de périodes de famine à la fin du Moyen-Age ou au cours des deux Guerres mondiales. Elle est totalement adaptée pour des cures de santé et se déguste en soupe, en accompagnement ou en limonade. Hormis cette utilisation, elle devient au XVIème siècle une plante utilisée à des fins industrielles dans la fabrication de papiers, de vêtements...

Crédit photo : Amélie Vallier



✿ Pastel des teinturiers (D)

Ponctuant le bord des chemins, cette bisannuelle, verte et glabre, est aussi connue comme l' « herbe de Saint Philippe ». Grande plante robuste surmontée d'une ombrelle de fleurs jaunes, elle a de multiples utilités. Tandis que ses feuilles fournissent une teinture bleue utilisée pour colorer les vêtements, les façades et les charrettes (le fameux « bleu charrette » qui avait pour vertu d'éloigner les mouches), ses racines sont employées contre les oreillons, l'hépatite infectieuse, le mal de gorge ou la fièvre.

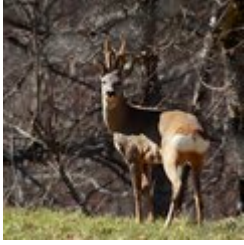
Crédit photo : Bernard Nicollet - PNE



✿ Pied-de-coq (E)

Plus communément appelée le bouton d'or, c'est une fleur bien connue du public. Les fleurs sont visibles de mai à septembre et se trouvent généralement dans des pelouses ou en bordure de chemin. Ses tiges et ses feuilles possèdent un peu de poils. Elle est peu consommée par les animaux d'élevage car elle est toxique, ce n'est que lorsque celle-ci sèche qu'elle perd sa toxicité. Cette plante fait partie de la grande famille des renonculacées.

Crédit photo : Amélie Vallier



Le Chevreuil (F)

Fin, agile et rapide, le chevreuil est très discret mais laisse l'empreinte de ses frêles sabots sur la neige ou la boue jusqu'à l'étage alpin. Il est également repérable à sa "voix" forte puisqu'il émet un aboiement puissant lorsqu'il est dérangé. Dans la pénombre, leur miroir, cette tache blanche sous la queue en forme de cœur pour la femelle et de haricot pour le mâle les trahit parfois. Au début de sa vie, le faon est couvert de taches blanches qui le camouflent. Ce « bambi » reste très souvent couché dans l'herbe. Si vous en découvrez un, ne le touchez pas : il n'est pas abandonné.

Crédit photo : Albert Christophe - PNE



Pissenlit (G)

Il est aussi appelé dent de lion en référence à ses feuilles crantées. Mal vu par les jardiniers, cette plante est pourtant un véritable allié. L'utilisation du pissenlit comme plante médicinale trouve ses origines dans l'Antiquité grecque. Les jeunes feuilles du pissenlit sont servies en salade ou blanchies comme des épinards. Traditionnellement, les fleurs étaient utilisées pour en faire un vin qu'on disait fortifiant, elles peuvent également être infusées dans un sirop de sucre. Elles forment une sorte de miel, appelé cramailotte.

Crédit photo : Amélie Vallier



Le Coucou Gris (H)

C'est un oiseau migrateur de taille moyenne, c'est par son chant « cou-cou » qu'on l'identifie, d'avril à juillet, entre boisements et espaces ouverts.

Les femelles recherchent les nids de petits passereaux et mangent un des oeufs du nid occupé avant d'y pondre le leur. Dans le nid parasité, le poussin coucou, qui naît avant les autres va éjecter tous les autres œufs pour être élevé par ses parents adoptifs.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE
